

La mise en conformité des machines

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

Durée :

1 jour (7 heures)

Date(s) :

Moirans : Le 16/10/2026, Entreprise : Intra : nous consulter

Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :

Aucun

Modalités d'accès :

Sur inscription

Validation :

Certificat de réalisation, Journées thématiques

Les + de la formation

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échange d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

Cette formation vous permet de comprendre les règles liées à la conception, à l'utilisation et à la conformité des équipements de travail, d'exploiter des outils d'analyse et d'identifier les actions à mettre en place pour répondre aux exigences réglementaires.

À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables

PROGRAMME

La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection :

- Les notions de mise sur le marché et de mise en service
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique
- Les procédures de certification et les organismes de contrôle
- Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges

L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection :

- Le maintien en état de conformité
- La modification d'un équipement de travail
- Les mesures d'organisation et d'utilisation
- Les prescriptions pour le matériel existant

Lors d'une formation en intra-entreprise une mise en œuvre sur le terrain peut être organisée avec une observation de machines :

- Utilisation d'une méthode de diagnostic (travail en groupe)
- Traitement des données par groupe : dépouillement et traitement des données, réflexion sur la validité des résultats, critères de priorité des actions proposées, débat avec les autres groupes

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation